

FEUX DE FORÊTS

Avant de vous engager dans un massif vérifiez le niveau du risque incendie

**Risque incendie faible
Accès autorisé**

**Risque incendie modéré
Accès autorisé**

**Risque incendie élevé
Accès déconseillé**

**Risque incendie très élevé
Accès interdit**

Dans tous les cas
quelque soit le risque



Ne fumez pas en forêt ou à proximité ou dans un massif. Ne jetez pas vos mégots depuis la fenêtre de votre véhicule.



N'allumez pas de feux, même si vous pensez avoir pris toutes les précautions



Ne bricolez pas à proximité des massifs ou zones inflammables



Vous constatez un départ de feu ?



Contactez
le 18 ou le 112



Contactez le 114 (pour les personnes avec des
difficultés à entendre ou à parler)